

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1427

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l’alinéa 33, substituer aux mots :

« doit accompagner »

le mot :

« accompagne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.